

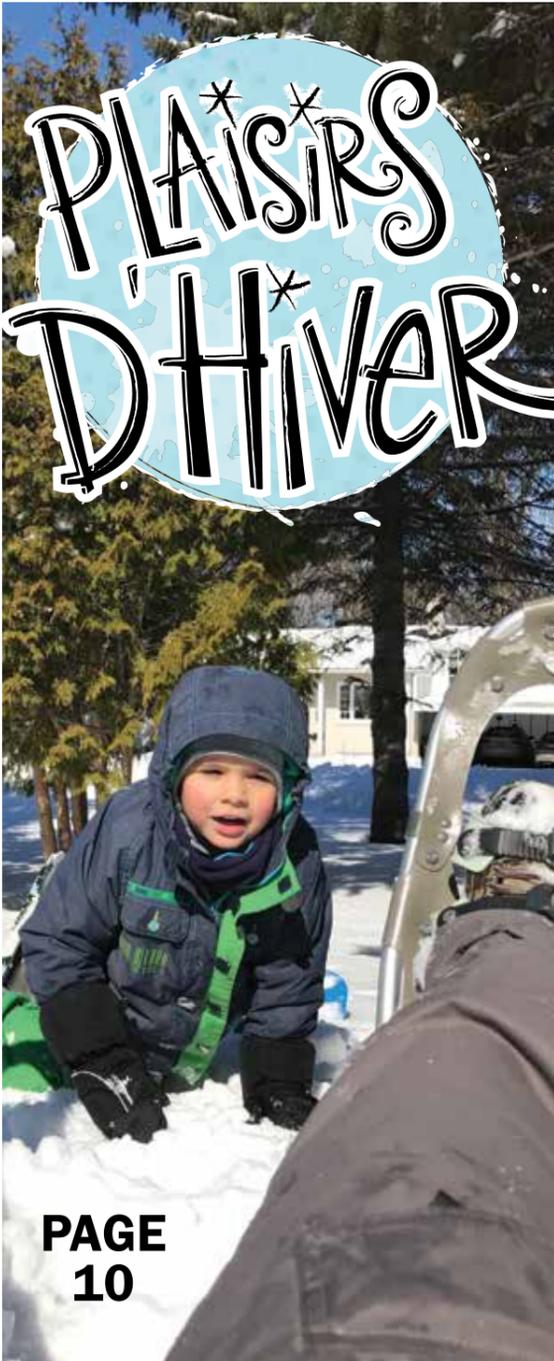
# INFO OTTERBURN PARK

Février 2018



BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE D'OTTERBURN PARK

[www.ville.otterburnpark.qc.ca](http://www.ville.otterburnpark.qc.ca)



PAGE 10



## LES PATINOIRES SONT MAINTENANT OUVERTES!

### CEPENDANT...

Avant de vous rendre à l'une de nos patinoires, nous vous conseillons de consulter l'onglet sur la page d'accueil du site Web de la Ville pour vérifier l'état des patinoires.

### POURQUOI ?

Même s'il fait beau au lendemain d'une tempête, il se peut que la mauvaise température des journées antérieures, ne permet pas l'ouverture des patinoires.

### À lire également sur le site Web !

Une capsule informative préparée par la responsable des patinoires qui vous explique la préparation des surfaces et les étapes des différents arrosages pour que les patinoires soient fonctionnelles.

**Bonne saison !**

PAGE 10

## La chasse aux cocos de Pâques



### À NE PAS MANQUER DANS VOTRE INFO OTTERBURN PARK

4 Offres d'emplois

6 Budget 2018

8 Programmation semaine de relâche

12 Interdictions sacs de plastique

## DOSSIER PISCINE EXTÉRIEURE Où en sommes-nous ?

Lors de la séance publique de janvier dernier, le conseil municipal a octroyé un mandat de refonte des plans proposés en 2017, à la firme Poirier Fontaine.

Le conseil municipal a soumis les demandes suivantes :

- que la piscine soit plus familiale que la proposition initiale;
- qu'il y ait une pataugeoire et des jeux d'eau;
- que le chalet soit plus modeste
- que le projet soit effectif au mois de **mai 2019!**

Il est à noter que lors de la rédaction de ce texte, les éléments connus de nos démarches sont mentionnés ci-haut. Nous attendons également les résultats d'une demande de subvention. Nous vous tiendrons informés de la suite de ce dossier lorsque de nouveaux éléments nous seront acheminés.

## CONCERNANT LES DIFFÉRENTES COLLECTES

Questions? Commentaires? Plaintes?

Vous n'êtes pas certain des matières acceptées ou refusées?



450 464-INFO (4636) ou 1 844 722-INFO (4636)  
[infocollectes@mrcvr.ca](mailto:infocollectes@mrcvr.ca)



Pour de plus amples renseignements concernant la gestion des matières résiduelles, consultez le [www.mrcvr.ca](http://www.mrcvr.ca) dans la section Gestion des matières résiduelles.

## VIE MUNICIPALE



**Denis Parent**  
Maire

## MOT DU MAIRE

En mon nom, celui des membres du conseil municipal et des employés municipaux, je souhaite à tous les citoyens une excellente année 2018.

Aussi, je suis heureux de vous accueillir à la première séance ordinaire pour l'année 2018.

Depuis la séance ordinaire de décembre, j'ai assisté à plusieurs événements et conseils d'administration des différentes régies, entre autres :

- a) Assemblée publique de consultation concernant le Règlement 431-12 le 8 janvier 2018. Il s'agit d'un règlement ayant pour but :
  - 1) d'autoriser les projets intégrés de 3 bâtiments avec des dispositions spécifiques dans la zone HC-91;
  - 2) de porter le nombre de logements de la zone H-92 actuellement de 22, à 23;
- b) Écocentre régional – Comité consultatif, le 11 janvier 2018;
- c) Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu – Comité de transition, le 11 janvier 2018;
- d) Association des riverains et amis du Richelieu – Conseil d'administration, le 11 janvier 2018.

## Comité sur le sport, le loisir et la culture

Enfin, je vous informe que le comité sur le sport, le loisir et la culture sera réactivé incessamment et ce, sous la responsabilité de monsieur le conseiller Louis Côté. À cet effet, une annonce paraîtra ce mercredi dans L'Oeil Régional afin d'obtenir des candidatures pour constituer le comité. Par ailleurs, l'annonce est déjà sur le site Web de la Ville et a été diffusée via OPARK.

## Comité de sécurité municipale

Il en va de même pour le comité de sécurité municipale, sous la responsabilité de monsieur le conseiller Jacques Portelance, puisque nous sommes à la recherche d'un ou deux membres pour le compléter.

## Formation des élus

D'ici la fin janvier, quelques séances de formation en sécurité seront données à l'ensemble des élus. En plus de cette formation, j'en recevrai une autre, avec le directeur général, qui portera sur la gestion du changement.

UN BEL HIVER  
À TOUS LES OTTERBURNOIS !



**Jacques Portelance**  
Conseiller - District 1



**Louis Côté**  
Conseiller - District 2



**Jean-Marc Fortin**  
Conseiller - District 3



**Alexandre Dubé-Poirier**  
Conseiller - District 4



**Mario Borduas**  
Conseiller - District 5



**François Cardinal**  
Conseiller - District 6

## TAXES 2018

## VOICI L'HORAIRE DES VERSEMENTS :

**7 février 2018**  
**4 avril 2018**  
**6 juin 2018**  
**12 septembre 2018**

Il est important de noter qu'un seul état de compte pour le non-paiement des taxes 2018 sera envoyé après le dernier versement.

## LICENCE POUR CHATS ET CHIENS

Une licence pour votre chat ou votre chien est obligatoire. Cette médaille d'identification permettra de vous retrouver, propriétaire de l'animal égaré, beaucoup plus facilement. Il est donc possible de remplir le formulaire d'identification (qu'une seule fois) peu importe le moment de l'année que ce soit pour un renouvellement ou dès l'arrivée de votre nouvel animal à la maison.

Licence pour chat = 10 \$  
Licence pour chien = 30 \$.

Vous pouvez également déposer le formulaire complété, la copie du carnet de santé ainsi que le chèque dans la boîte noire COURRIER située à l'extérieur des bureaux et la licence vous sera postée.

Renseignez-vous au 450 536-0303 ou faites une demande à la réception de l'hôtel de ville, en vous présentant au 601, chemin Ozias-Leduc.

Veuillez noter que le formulaire d'identification est exigé depuis le 2 novembre 2016 pour les chiens ainsi qu'une copie du carnet de santé pour l'identification de la race. Notez également qu'il n'est plus nécessaire de fournir une photo de votre animal.

Veuillez télécharger le formulaire en consultant le site Web de la Ville au [www.ville.otterburnpark.qc.ca](http://www.ville.otterburnpark.qc.ca)



Crédit photo : Marie-Eve Roy

## CALENDRIER 2018

DES SÉANCES ORDINAIRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

## LIEU\* DES SÉANCES :

Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine  
85, rue d'Oxford Otterburn Park

DATE	HEURE
15 janvier 2018	X 20 h
19 février 2018	20 h
19 mars 2018	20 h
16 avril 2018	20 h
22 mai 2018	20 h
18 juin 2018	20 h
16 juillet 2018	20 h
27 août 2018	20 h
17 septembre 2018	20 h
15 octobre 2018	20 h
19 novembre 2018	20 h
17 décembre 2018	20 h

\* À l'exception de la séance ordinaire du 19 novembre 2018 qui se tiendra dans la grande salle de l'Espace Libre Expression située au 545, chemin des Patriotes, à Otterburn Park.

## ACTUALITÉS

## GUIGNOLÉE



Le 10 décembre dernier avait lieu la Guignolée organisée par les pompiers de notre Ville. Les nombreux bénévoles, le maire, certains conseillers et employés de la Ville se sont déplacés pour ratisser les rues.

Une très grande quantité de denrées a été recueillie! Une année record pour les dons en argent : une somme de 8 600 \$ a été remise pour venir en aide aux plus démunis. Une fois de plus, cela nous démontre la grande générosité de notre communauté à vouloir aider les gens qui traversent une période difficile.

Je tiens à remercier les conjointes des pompiers qui encore une fois, étaient présentes. Un merci particulier à Coca Cola et son représentant, Luc Lacaille, pour le prêt d'un semi-remorque pour le transport des denrées. Merci également à Nicolas Pichereau de Clôture des Patriotes inc., qui nous a fourni des camions pour la cueillette des denrées.

C'est grâce à l'aide des gens impliqués que cette journée fut une réussite. En mon nom personnel et celui du Service de Sécurité Incendie et Sauvetage de la Ville d'Ottburn Park, merci beaucoup !

**Éric Allard**

Chef de division de logistique et opération à la Ville  
Organisateur de la Guignolée 2017



## PARADE

Lors de la veillée du 9 décembre dernier, le Père Noël, la Fée des Neiges ainsi que leurs lutins ont déambulé dans les rues de la ville d'Ottburn Park pour souligner la parade annuelle de Noël des pompiers. Encore une fois, les citoyens ont répondu présent à l'appel et se sont présentés en grand nombre.

Cannes de Noël et livres à colorier ont été distribués aux enfants et aux adultes présents lors de la parade, et ce, au plaisir de tous sur une musique de Noël, le tout, accompagné de charriots allégoriques.

Merci à tous les bénévoles qui ont été présents, de façon physique ou matériel/monétaire car, sans leur support, cet événement n'aurait pas eu cet envergure.

**Rick Boucher**

Pompier à la Ville  
Organisateur de la parade 2017

Dîner  
des  
aînés

C'est avec un plaisir évident que les aîné(e)s de la région se sont rencontrés à Pointe-Valaine le 18 décembre 2017. Cette fête de Noël gratuite, de plus en plus populaire, réunit depuis 10 ans les aînés, les représentants municipaux auxquels se sont ajoutés depuis 2 ans, les membres de la FADOQ locale. C'est grâce à des commanditaires comme Le Jozéphill, La Cabosse d'Or et La femme et le Boulanger que les participants peuvent se régaler d'un repas traditionnel savoureux en échangeant avec des concitoyens dans une atmosphère chaleureuse et festive. Le repas est suivi de danses en ligne et sociales. Voilà une tradition qu'il faut absolument perpétuer.

Il faut remercier Doris Dubreuil et Nelson Tremblay, respectivement présidente et vice-président de la FADOQ, pour cette belle organisation ainsi que nos précieux bénévoles tel que Guy Dubé, qui d'année en année offrent leur temps et leurs services pour faire de cette fête un réel succès. Serez-vous des nôtres l'an prochain?

Appel de  
candidatures  
pour deux  
comités  
de citoyens

Le conseil municipal de la Ville d'Ottburn Park sollicite une participation citoyenne et bénévole aux activités de comités dont le mandat est décrit dans la présentation qui suit. La Ville compte ainsi permettre aux citoyens d'influencer le cours des décisions qui les concernent.

Par leur participation, les bénévoles contribueront à enrichir la réflexion des élus et favoriseront la mise en place de mesures qui nous permettront de mieux répondre aux attentes et aux besoins de la population d'Ottburn Park.

Le mandat des citoyens impliqués dans ces comités sera d'une durée de deux années.

Les comités seront composés d'un élu, d'un fonctionnaire et de six citoyens.

## COMITÉ DE SÉCURITÉ MUNICIPALE

a le mandat de/d' :

- étudier et analyser les questions, problématiques et irritants touchant la sécurité dans notre milieu de vie et proposer des réponses ou solutions qui lui apparaissent les plus appropriées;
- examiner périodiquement la liste des sujets qui lui sont soumis ou qui sont déjà à l'étude et convenir des méthodes de recherche, d'analyse, des travaux à réaliser ou à faire réaliser pour arriver à une solution ou une amélioration de la qualité de vie des citoyens en regard de la sécurité;
- servir de référence et d'interlocuteur sur les questions touchant la sécurité des citoyens et des biens et des domaines qui en découlent comme le civisme, le respect de la réglementation et des lois, etc.

## COMITÉ SUR LE SPORT, LE LOISIR ET LA CULTURE

a le mandat de :

- promouvoir l'amélioration des services sportifs, récréatifs, artistiques et culturels;

- étudier des problématiques relatives aux loisirs, au développement culturel et soumettre au conseil des recommandations;
- recueillir des avis et formuler des recommandations afin d'améliorer les services récréatifs, sportifs, artistiques et culturels.
- promouvoir la participation citoyenne aux services sportifs, récréatifs, artistiques et culturels;
- proposer des moyens pour consolider les activités actuelles gagnantes et pour contrer les difficultés identifiées par le « monitoring » sur le programme d'activités produit par la direction du Service loisir et de la culture.

Nous vous invitons à transmettre votre curriculum vitae accompagné d'une courte lettre faisant état de votre intérêt à faire partie d'un des deux comités de citoyens, avant le 8 février 2018, 16h30, à :

## COMITÉS DE CITOYENS

601, chemin Ozias-Leduc, Otterburn Park (Québec) J3H 2M6

ou par courrier électronique : [danielepotvin@ville.otterburnpark.qc.ca](mailto:danielepotvin@ville.otterburnpark.qc.ca)

# OFFRES D'EMPLOIS SAISON ESTIVALE



## ÉTUDIANT POUR L'ENTRETIEN DES PARCS

### Services Techniques

#### RESPONSABILITÉS

- Entretien des parcs et espaces verts;
- Assurer la propreté des lieux;
- Plantation et entretien des arbres, arbustes et haies;
- Plantation et entretien des fleurs;

#### QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- Être âgé de 16 ans et plus;
- Aptitude à utiliser la machinerie, les équipements, les outils et les produits pertinents aux tâches;
- Bonne aptitude physique, autonomie et débrouillard;
- Bon sens de l'organisation, habiletés à communiquer;
- Permis de conduire classe 5 (preuve à joindre);
- Expérience pertinente;
- Formation complémentaire (un atout) : SIMDUT, ASP-Construction, horticulture, etc (preuves à joindre).

#### CONDITIONS SALARIALES

- Horaire de travail de 40 heures par semaine de fin avril à la mi-août.

Cette offre s'adresse tant aux étudiantes qu'aux étudiants.

**VEUILLEZ TRANSMETTRE VOTRE CURRICULUM VITAE AVANT LE 15 MARS 2018 À 12H**

Ville d'Otterburn Park

**Michel Samson**

**Directeur des travaux publics**

120, rue Bellevue

Otterburn Park QC J3H 1Y6

450 536-0209 • stephanierobert@ville.otterburnpark.qc.ca

## RESPONSABLE DE CAMP DE JOUR

#### SOMMAIRE DES TÂCHES :

Sous la supervision du responsable du camp de jour et avec la collaboration de la technicienne en loisir, le co-responsable assiste le responsable dans la planification du camp de jour, l'encadrement de l'équipe d'animateurs et l'administration des ressources humaines, matérielles et financières du camp de jour.

#### COMPÉTENCES :

- Bonne maîtrise du français écrit et parlé;
- Anglais oral fonctionnel un atout;
- Grande capacité d'adaptation;
- Service client, autonomie, jugement, communication, dynamisme et sens des responsabilités.

#### EXIGENCES :

- Expérience ou formation pertinente au poste;
- Avoir 18 ans au 1<sup>er</sup> juin.

#### CONDITIONS :

- Temps partiel du 2 avril au 8 juin;
- Temps plein du 1<sup>er</sup> mai au 24 août;
- Temps partiel en septembre pour la rédaction du rapport final.

**SALAIRE :** Selon l'échelle salariale en vigueur.

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae avant le 16 février 2018. Seuls les candidats retenus seront convoqués en entrevue.

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae, en indiquant clairement la mention « Offre d'emploi » et le poste pour lequel elles souhaitent soumettre leur candidature, par la poste, par courriel ou en le déposant en personne à la réception du Service du loisir et de la culture.

#### Offre d'emploi – Été 2018

##### CO-Responsable camp de jour

Ville Otterburn Park, service du loisir et de la culture

601, chemin Ozias-Leduc, Qc, J3H 2M6

loisirculture@ville.otterburnpark.qc.ca / 450 536-0292

## ANIMATEUR/ANIMATRICE DE CAMP DE JOUR

#### POSTES DISPONIBLES :

- Animateur au camp de jour régulier;
- Animateur au service de garde;
- Animateur au camp – programme aspirant-animateur;
- Chef animateur du service de garde;
- Accompagnateur.

#### PÉRIODE :

- 1<sup>er</sup> mai au 23 juin : temps partiel selon vos disponibilités;
- 26 juin à la fin août : temps plein.

#### SOMMAIRE DES TÂCHES :

Sous l'autorité du responsable de camp, l'animateur devra élaborer une programmation hebdomadaire, préparer le matériel nécessaire, encadrer et animer un groupe d'enfants âgés entre 5 et 15 ans. Le rôle de l'accompagnateur est d'encadrer un enfant ayant des besoins particuliers et de veiller à sa sécurité.

#### PRÉREQUIS :

- 16 ans et plus \*être âgé de 16 ans au 1<sup>er</sup> juin
- Sens des responsabilités
- Ponctualité
- Dynamisme

**SALAIRE :** Selon l'échelle salariale en vigueur

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae avant le 16 mars 2018. Seuls les candidats retenus seront convoqués en entrevue.

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae, en indiquant clairement la mention « Offre d'emploi » et le poste pour lequel elles souhaitent soumettre leur candidature, par la poste, par courriel ou en le déposant en personne à la réception du Service du loisir et de la culture.

#### Offre d'emploi – Été 2018

##### Animateur camp de jour

Ville Otterburn Park, service du loisir et de la culture

601, chemin Ozias-Leduc, Qc, J3H 2M6

loisirculture@ville.otterburnpark.qc.ca / 450 536-0292



## PRÉPOSÉS AUX TERRAINS DE BALLE

#### SOMMAIRE DES TÂCHES :

Tracer les lignes des terrains de balle, installer les buts selon les catégories, entretenir le chalet et garder le site propre, surveillance durant les parties (une formation sera dispensée à cet effet). Voir au bon suivi des réservations des terrains ainsi qu'au bon déroulement des activités.

**PÉRIODE :** Temps partiel du mois d'avril à novembre.

#### PRÉREQUIS :

- 16 ans et plus;
- Sens des responsabilités;
- Ponctualité;
- Dynamisme.

**SALAIRE :** Selon l'échelle salariale en vigueur.

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae avant le 16 mars 2018. Seuls les candidats retenus seront convoqués en entrevue.

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae, en indiquant clairement la mention « Offre d'emploi » et le poste pour lequel elles souhaitent soumettre leur candidature, par la poste, par courriel ou en le déposant en personne à la réception du Service du loisir et de la culture.

#### Offre d'emploi – Été 2018

##### Préposés aux terrains de balle

Ville Otterburn Park, service du loisir et de la culture

601, chemin Ozias-Leduc, Qc, J3H 2M6

loisirculture@ville.otterburnpark.qc.ca / 450 536-0292

# BUDGET 2018

Un nouveau conseil municipal a été assermenté le 10 novembre dernier. À partir de cette date, et en partenariat avec la direction générale, les élus ont pris connaissance des dossiers en cours. Ainsi, tous les directeurs de service ont contribué aux réflexions et à l'établissement des priorités. Un climat sain de partenariat entre les élus et les fonctionnaires s'installe déjà.

Le budget présenté est équilibré. L'année 2018 sera orientée vers la planification des projets identifiés au plan triennal d'immobilisations, la mise en place de saines pratiques de gestion, un contrôle rigoureux des dépenses ainsi que la négociation des conventions collectives.

## VOICI LES PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES DU BUDGET 2018

### LES TAUX DE TAXATION

Les taux de taxation augmentent de 1,1 % soit un taux correspondant à l'indice des prix à la consommation au 31 octobre 2017.

	2017	2018
TAXES IMMEUBLES – RÉSIDENTIELS	0,8279 \$	0,8370 \$
TAXES IMMEUBLES – 6 LOGEMENTS ET PLUS	0,8279 \$	0,8370 \$
TAXES IMMEUBLES – NON RÉSIDENTIELS (COMMERCE)	1,3379 \$	1,3526 \$
TAXES IMMEUBLES – INDUSTRIELS	1,2416 \$	1,2553 \$
TAXES – TERRAINS VAGUES DESSERVIS	1,2080 \$	1,2213 \$
TAXES – TERRES AGRICOLES	0,8279 \$	0,8370 \$

### LA TARIFICATION

La tarification pour les services municipaux augmente d'un montant total net de 41 \$. La mise en place de la collecte et du traitement des matières organiques, les bacs bruns, expliquent cette majoration.

TAXES PAR UNITÉ DE LOGEMENT	2017	2018	VARIATION
EAU (AQUEDUC)	221 \$	200 \$	- 21 \$
ASSAINISSEMENT/DETTE	30 \$	30 \$	
ASSAINISSEMENT/EXPLOITATION (ÉGOUT)	250 \$	250 \$	
MATIÈRES RÉSIDUELLES	178 \$	240 \$	+ 62 \$
<b>TOTAL</b>	<b>679 \$</b>	<b>720 \$</b>	
PISCINE	60 \$	60 \$	
<b>TOTAL (AVEC PISCINE)</b>	<b>739 \$</b>	<b>780 \$</b>	<b>+ 41 \$</b>

Ainsi, pour une propriété moyenne de 296 200 \$, cela se traduit par une hausse globale du compte de taxes qui s'estime à environ 2,2 % ou 67,95 \$.

### LES REVENUS

Les revenus sont largement associés aux taxes sur la valeur résidentielle. Nous avons peu de commerces et aucune industrie. Ainsi, le rôle d'évaluation est composé à 95 % par du résidentiel. De plus, la situation est stable depuis plusieurs années. Le conseil municipal est sensible à cette situation. Cette volonté se traduira par la mise en place de certains projets de développement qui restent toutefois à bien définir.

	2017	2018	ÉCART	
	BUDGET (1)	BUDGET (2)	BUDGETS (2) – (1)	VARIATION EN %
TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	7 986 860 \$	8 124 666 \$	137 806 \$	1,7 %
TAXES SUR UNE AUTRE BASE (TARIFICATION FIXE)	2 230 645 \$	2 368 240 \$	137 595 \$	6,2 %
COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXES	60 000 \$	55 600 \$	(4 400 \$)	(7,3 %)
TRANSFERTS	472 492 \$	278 300 \$	(194 192 \$)	(41,1 %)
SERVICES RENDUS	555 121 \$	499 750 \$	(55 371 \$)	(10,0 %)
IMPOSITION DE DROITS	433 893 \$	504 395 \$	70 502 \$	16,2 %
INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS	123 550 \$	138 900 \$	15 350 \$	12,4 %
<b>TOTAL DES REVENUS PRÉVUS</b>	<b>11 862 561 \$</b>	<b>11 969 851 \$</b>	<b>107 290 \$</b>	<b>0,9 %</b>

### LES DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement sont en lien avec le maintien des activités de la Ville; que l'on parle, par exemple, du déneigement, des réseaux de distribution de l'eau, de la collecte des rebuts ou encore des camps de jour. L'offre de services est variée et doit répondre aux impératifs d'offrir aux citoyens un milieu de vie sain et sécuritaire. Au cours de 2018, tous les efforts seront consacrés à rechercher des façons de faire novatrices nous permettant de réaliser des économies.

	2017	2018	ÉCART	
	BUDGET (1)	BUDGET (2)	BUDGETS (2) – (1)	VARIATION EN %
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 740 645 \$	1 775 856 \$	35 211 \$	2,0 %
SÉCURITÉ PUBLIQUE	2 401 513 \$	2 470 970 \$	69 457 \$	2,9 %
TRANSPORT ET RÉSEAU ROUTIER	2 356 442 \$	2 330 851 \$	(25 591 \$)	(1,1 %)
HYGIÈNE DU MILIEU	2 248 083 \$	2 160 276 \$	(87 807 \$)	(3,9 %)
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	337 912 \$	331 735 \$	(6 177 \$)	(1,8 %)
LOISIR ET CULTURE	1 784 882 \$	1 666 971 \$	(117 911 \$)	(6,6 %)
FRAIS DE FINANCEMENT (INTÉRÊTS)	204 206 \$	254 900 \$	50 694 \$	24,8 %
<b>TOTAL</b>	<b>11 073 683 \$</b>	<b>10 991 559 \$</b>	<b>(82 124 \$)</b>	<b>(0,7 %)</b>

### LES DÉPENSES PAR CATÉGORIE

La rémunération et les différentes quotes-parts aux organismes et régies sont des dépenses incontournables et essentielles à la bonne marche des activités. Compte tenu que les sources de revenus sont stables, le contrôle rigoureux des dépenses demeure une priorité.

Les dépenses totales prévues pour 2018 seront moindres que celles prévues pour 2017 traduisant ainsi cette volonté de faire mieux et d'aller à l'essentiel.

CATÉGORIE	2017	%	2018	%
RÉMUNÉRATION	3 724 767 \$	34 %	3 800 172 \$	35 %
ORGANISMES RÉGIONAUX	4 234 371 \$	38 %	4 274 183 \$	39 %
FRAIS DE FINANCEMENT	204 206 \$	2 %	254 900 \$	2 %
BIENS ET SERVICES	2 910 339 \$	26 %	2 662 304 \$	24 %
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>11 073 683 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>10 991 559 \$</b>	<b>100 %</b>

### Programme triennal d'immobilisations

Le programme triennal d'immobilisations permet d'identifier les projets d'envergure qui seront mis de l'avant au cours des prochaines années.

	2018	2019	2020
LOISIR ET CULTURE	3 190 000 \$	432 000 \$	335 000 \$
TRAVAUX PUBLICS	7 605 000 \$	610 000 \$	715 000 \$
ADMINISTRATION	86 000 \$	65 000 \$	0 \$
<b>TOTAL</b>	<b>10 881 000 \$</b>	<b>1 107 000 \$</b>	<b>1 050 000 \$</b>

Ainsi, pour 2018, les projets suivants seront priorisés :

- Travaux de réhabilitation des infrastructures pour les rues Laurier, du Prince-Arthur et du Prince-George;
- Piscine municipale;
- Réfection du ponceau sous la rue Mason;
- Installation de la fibre optique entre les Travaux publics et l'Hôtel de ville;
- Mise à jour du site Web.

### EN BREF

Soyez assurés que les citoyens seront informés, tout au long de l'année, des décisions qui seront prises et des avancées dans les différents projets. Une gestion limpide et axée sur l'obtention de résultats, toujours au meilleur coût possible, demeurera au cœur des préoccupations de votre conseil municipal.

## POUR VOTRE SÉCURITÉ

### Une petite promenade sur la rivière...mauvaise idée!

Marcher sur la rivière durant l'hiver, quoi de plus féérique... et dangereux! Surtout lorsque nous vivons une période hivernale comme celle de cette année où la température fluctue. La solidité de la glace est donc très incertaine.

Votre Service de sécurité incendie et de sauvetage vous invite à ne pas vous aventurer sur la rivière en hiver. **Cette activité est dangereuse en tout temps.** De plus, nous vous encourageons à sensibiliser les gens qui vous entourent à ne pas prendre ce risque.

*Bonne saison hivernale!*



## Les cendres chaudes COMMENT VOUS EN DÉBARRASSER DE FAÇON SÉCURITAIRE

1. Videz régulièrement les cendres du foyer.
2. Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.
3. N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes.
4. Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible. Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone; c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage.
5. Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.
6. Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 3 à 7 jours avant d'être jetées dans un autre contenant tels le bac de matières organiques ou la poubelle.
7. Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.
8. Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

Ref. : <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/cendres-chaudes.html>



### DÉNEIGEMENT DE VOTRE ENTRÉE

#### **Vous devez déneiger votre entrée?**

Attention, il ne faut pas pousser la neige dans la rue.

#### **Vous demeurez sur un coin de rue?**

Pour des raisons de sécurité et de visibilité, vous ne pouvez empiler la neige à plus d'un mètre de hauteur à l'intérieur du triangle de visibilité d'un coin de rue.

#### **Vous avez une borne d'incendie sur votre terrain?**

Surtout, ne l'enterrez pas sous des monceaux de neige! Assurez-vous que l'accès à ces bornes demeure libre en tout temps. Lors d'un incendie, les premières minutes sont cruciales et le Service de sécurité incendie doit avoir accès aux bornes le plus rapidement possible.

### SNOW REMOVAL

#### **You need to shovel the driveway?**

Be careful, you must not clear the snow by moving it into the street.

#### **You live on a street corner?**

For safety and visibility reasons, pay attention not to accumulate snow higher than one meter inside the triangle of visibility at the street corner.

#### **You have a fire hydrant on your property?**

Do not bury it under heaps of snow! Make sure that the access to fire hydrants remains free at all times. The first few minutes are crucial during a fire, and firefighting services need to have access to fire hydrants as quickly as possible.

## OPÉRATIONS DÉNEIGEMENT

Les conditions atmosphériques ont un très grand impact sur les opérations de déneigement. À Otterburn Park, si tous les équipements sont en opération, cela prend environ 3 heures pour faire le tour de toutes les rues, ce qui est rapide par rapport au standard. Si un problème survient sur un équipement, les autres équipements peuvent compenser et ainsi, nous restons dans des délais respectables.

#### **Pendant**

Lorsque nous déneigeons, la priorité est quand tout temps, les véhicules d'urgence (ambulance, police et incendie) puissent se rendre facilement sur les lieux d'un incident. La complexité de nos activités est souvent pendant les précipitations. Se faufiler dans le trafic, épandre les fondants efficaces, maintenir une circulation sécuritaire, le tout, dans le respect des règlements, sont les défis que nous rencontrons. Cela demande un ajustement constant tout au long de la période de précipitations.

#### **Après**

On passe à l'étape du ménage, si Dame Nature est de notre côté, cette étape débute durant la nuit et chaque rue est grattée et bien dégagée afin d'épandre

les fondants. Ainsi au petit matin, tout est propre pour la circulation des citoyens, et ce, sans oublier les sentiers, les stationnements, les trottoirs et les accès aux bâtiments municipaux.

Au besoin, il y a le dégagement des bornes d'incendie et le ramassage des andains de neige aux abords des sentiers, des trottoirs et dans les stationnements. Finalement, il y a le dégagement des amoncellements qui peuvent obstruer la visibilité.

#### **POUR QUE NOUS PUISSIONS FAIRE LE DÉNEIGEMENT PLUS RAPIDEMENT :**

- ne pas stationner votre voiture dans les rues;
- ne pas mettre de neige dans la rue,
- ne pas mettre de neige trop près des intersections;
- dégager le plus possible les bornes d'incendie.

**Michel Samson,**  
nouveau directeur du  
Service des Travaux publics



# POUR VOTRE SÉCURITÉ

## Stationnement de nuit\* Night time parking\*

N'oubliez pas que jusqu'au 31 mars inclusivement, il est strictement interdit de stationner un véhicule dans la rue entre 2 h et 7 h.

\*Ce Règlement vise non seulement à laisser la voie libre pour le déneigement, mais aussi pour permettre aux véhicules d'urgence, tels les camions de pompiers et les ambulances, de passer.

Do not forget that until March 31st inclusively, it is prohibited to park in the street between 2 am and 7 am.

\*This restriction is necessary not only to leave the wayfree for snow removal, but also to accommodate emergency vehicles such as fire trucks and ambulances.



## PRATICO-PRATIQUE

### DEMANDE DE PERMIS

Vous avez un nouveau projet de rénovation en tête ? N'oubliez pas de vérifier s'il est nécessaire d'obtenir un permis auprès du Service de l'urbanisme car il se peut qu'il existe des normes qui s'appliquent à votre projet. Cette étape est importante parce que votre projet pourrait être non conforme à la réglementation et celui-ci pourrait être annulé.

Voici des exemples de travaux pour lesquels vous devez obtenir préalablement un permis ou un certificat d'autorisation de la Ville :

- construction, agrandissement, réparation, modification, addition de bâtiment;
- démolition partielle ou totale d'un bâtiment;
- rénovation extérieure et intérieure;
- installation ou remplacement d'une piscine creusée, semi-creusée, hors terre, démontable gonflable ou non ainsi qu'un spa ayant une capacité de plus de 2 000 litres;
- abattage d'arbres, déblai ou remblai;
- clôture, balcon, patio, terrasse, gazebo, etc.

Vous pouvez effectuer votre demande de permis en ligne ou directement au Service de l'urbanisme. Pour savoir si votre propriété est située dans un secteur assujéti au P.I.I.A., si votre projet est également assujéti à ce Règlement et pour connaître les démarches à entreprendre pour obtenir votre permis, vous devez contacter le Service de l'urbanisme via notre Web ou par téléphone au 450 536-0293.

Pour plus de renseignement et pour consulter le calendrier du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) visitez le : [www.ville.otterburnpark.qc.ca](http://www.ville.otterburnpark.qc.ca)



Photo : Waewkidja - Freepik.com



# ORGANI bac!

### 3 CONSIGNES POUR CONTINUER D'ASSURER LE BON DÉROULEMENT DE CETTE COLLECTE :

- placez le ou les bacs bruns de 240 L en bordure de la propriété avant 7 h le jour de la collecte;
- les poignées et les roues du bac doivent être orientées vers la maison;
- Retirez préalablement tout système de verrouillage contre la visite d'animaux ayant été ajouté à votre bac, faute de quoi les matières ne seront pas ramassées.

### RAPPEL

Pour la période hivernale, la collecte est aux deux semaines.

À compter du 13 mars, elle sera à toutes les semaines, jusqu'au 30 octobre inclusivement.

## ACTIVITÉS ET LOISIRS

PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS  
SEMAINE DE RELÂCHE

DU 5 AU 9 MARS 2018

À la relâche scolaire,  
impossible de s'ennuyer !Pour les  
enfants de  
5 à 12  
ans

La ville d'Otterburn Park et la municipalité de Saint-Jean Baptiste s'unissent dans le but d'offrir une semaine de relâche divertissante comprenant **5 SORTIES DIFFÉRENTES !**

LES PLACES  
SONT LIMITÉES

Le principe du premier arrivé, premier servi s'applique pour les inscriptions de la semaine de relâche !

LUNDI 5 MARS 25 \$  
Centre d'amusement  
familial ZÜKARI

Heure de départ : 9 h 30

Heure de retour : 15 h 30

Tu pourras lâcher ton fou dans ce centre d'amusement familial ! Les activités suivantes te sont proposées, telles que les circuits acrobatiques, des trampolines, des labyrinthes et glissades géantes, un terrain de soccer, un mur d'escalade, une surface de gymnase multisports.

**À apporter :** Lunch froid et collations, bouteille d'eau, **bas obligatoire, paire d'espadrilles** et vêtements confortables. Il est fortement recommandé d'attacher les cheveux longs.

JEUDI 8 MARS 30 \$  
Les SUPER GLISSADES  
St-Jean-de-Matha

Heure de départ : 9 h 20

Heure de retour : 16 h 15

Les Glissades des Pays d'En Haut sont sans contredit ta destination incontournable cet hiver ! Journée en plein-air sur tubes dans la région des Laurentides. Tu pourras glisser à toute vitesse avec tes amis !

**À apporter :** Lunch froid et collations, bouteille d'eau et vêtements chauds pour activités extérieures, bas de rechange recommandés. Pour plus de confort, les enfants pourront vêtir leur salopette une fois sur place.

MARDI 6 MARS 25 \$  
ZOO de GRANBY

Heure de départ : 9 h

Heure de retour : 16 h 15

Tu pourras admirer les animaux exotiques, dont les tigres de l'Amour, les léopards des neiges, les macaques japonais et les wallabies à l'extérieur! De plus, une patinoire réfrigérée et d'un rallye interactif t'y attendent !

**À apporter :** Lunch froid et collations, bouteille d'eau et vêtements chauds pour activités extérieures, bas de rechange recommandés. Pour plus de confort, les enfants pourront vêtir leur salopette une fois sur place. **Patins fournis sur place.**

VENDREDI 9 MARS 25 \$  
SPORTIRA CAGE

Heure de départ : 9 h 25

Heure de retour : 16 h

Une journée parfaite pour les sportifs. Dans ce centre sportif intérieur, tu pourras pratiquer les sports suivants soccer, basketball, hockey cosom et plusieurs autres activités seront au programme. Une journée dynamique à coup sûr !

**À apporter :** Lunch froid et collations, bouteille d'eau, **bas obligatoires et paire d'espadrilles** et vêtements confortables. Il est fortement recommandé d'attacher les cheveux longs.

MERCREDI 7 MARS 25 \$  
BFLY et CINÉMA

Heure de départ : 9 h 20

Heure de retour : 16 h 05

Tu pourras vivre une aventure interactive à l'intérieur de la volière à papillons magiques en avant-midi. En après-midi, tu pourras visionner un film d'animation pour enfants au cinéma.

**À apporter :** Lunch froid et collations, bouteille d'eau.



**FAITES-VITE ! PLACES LIMITÉES POUR LES INSCRIPTIONS !**

## ACTIVITÉS ET LOISIRS

## SEMAINE DE RELÂCHE - MARCHÉ À SUIVRE

## SERVICE D'ACCUEIL PROLONGÉ (SAP)

Il y aura des activités et des jeux libres offerts grâce à la présence d'un moniteur avant les sorties de **7 h à 9 h** et après les sorties, de **16 h à 18 h au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine**. Le SAP vous est offert au coût de 5 \$ la journée. Il vous sera donc possible de laisser vos enfants avant le départ prévu. Il sera important de préciser l'heure d'arrivée et de départ de vos enfants lors de l'inscription en ligne. À noter que des frais de retard de 5 \$/ enfant s'appliqueront par tranche de 5 minutes à partir de 18 h 05.

Vous avez maintenant la possibilité de vous inscrire ou d'inscrire vos enfants aux activités de votre choix à partir du confort de votre foyer. Plusieurs activités sont contingentées, ne tardez donc pas à vous inscrire!

## INSCRIPTION EN LIGNE DU 15 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2018

## NOUVEAUX ABONNÉS

- Vous devez créer votre profil ainsi que celui des membres de votre famille, s'il y a lieu, en cliquant sur le bouton «**créer un compte**». Puisque vous êtes un nouveau client dans le système, votre compte devra être validé par l'administration avant que vous puissiez passer à l'étape de l'inscription. **Ne tardez donc pas à créer votre compte!**
- Pour de l'assistance lors de votre navigation sur notre portail d'inscriptions en ligne, veuillez communiquer avec le Service du loisir et de la culture en téléphonant au 450 536-0292 ou par courriel à l'adresse : [loisirculture@ville.otterburnpark.qc.ca](mailto:loisirculture@ville.otterburnpark.qc.ca)

**Si vous possédez déjà votre nom d'utilisateur et votre mot de passe**, vous devez cliquer sur le bouton «s'inscrire» et saisir votre courriel et votre mot de passe afin de vous authentifier.

## POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

## Annulation de l'activité par le participant :

- un remboursement moins 15 % pour les frais d'administration est effectué sous présentation d'une preuve médicale démontrant l'incapacité de participer à l'activité;
- **aucun remboursement ne sera effectué après le début de l'activité, sauf si le participant a une incapacité physique à poursuivre l'activité. Dans ce cas, la somme payée sera remboursée au prorata du nombre de cours/journée où le participant était présent, moins des frais d'administration de 15%.**

## Annulation de l'activité par la Ville :

- le Service du loisir et de la culture se réserve le droit d'annuler ou de modifier toute activité dont le nombre de participants n'atteindrait pas le minimum requis. Dans ce cas, un remboursement intégral sera effectué.

La Ville se dégage de toutes responsabilités en cas de perte, vol ou bris pouvant survenir dans le cadre des activités.

## POUR INFORMATION, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC :

Le Service du loisir et de la culture au : **450 536-0292** ou par courriel [loisirculture@ville.otterburnpark.qc.ca](mailto:loisirculture@ville.otterburnpark.qc.ca).

## FRAIS D'INSCRIPTION

- Les frais d'inscription sont fixés en fonction du coût de l'activité.
- Les taxes fédérales et provinciales sont incluses dans les tarifs indiqués.
- Un supplément de 50% du coût sera exigé pour les non-résidents.
- Des frais de retard de 15 % s'ajouteront lorsque l'inscription se fait après la date limite d'inscription.
- Des frais de 15 % s'appliqueront pour tout paiement échoué par carte de crédit.

## VOLET FAMILIAL

Conformément à la politique familiale en vigueur, **la tarification s'applique aux résidents seulement**. Le coût le plus élevé sera considéré pour la première personne et ensuite, par ordre décroissant jusqu'à la dernière inscription de la famille. Une même personne peut s'inscrire à plusieurs activités, mais ne bénéficiera pas de la tarification familiale. Cette tarification est valide pour les autres membres de la même famille.

DESCRIPTION	TARIFICATION
1 <sup>er</sup> enfant	100% du coût
2 <sup>e</sup> enfant	75% du coût
3 <sup>e</sup> enfant	50% du coût
4 <sup>e</sup> enfant et +	25% du coût

## MODALITÉS DE PAIEMENT

- **Le paiement doit être effectué au moment de l'inscription par carte de crédit lors de l'inscription en ligne.**
- **Le paiement au comptoir peut s'effectuer seulement par paiement direct, argent comptant ou chèque à l'ordre de la Ville d'Otterburn Park.**

## LIEU DE RENCONTRE

Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine,  
85, rue d'Oxford, Otterburn Park, J3H 0E7

## POUR NOUS JOINDRE

Service du loisir et de la culture : **450 536-0292**  
[loisirculture@ville.otterburnpark.qc.ca](mailto:loisirculture@ville.otterburnpark.qc.ca)

## IMPORTANT !

Aucun objet personnel autre que ceux indiqués ne sera toléré sous peine d'être confisqué pour la journée (jouets, appareils électroniques, objets de valeur, et argent de poche).



**PAS DE NOIX  
PAS D'ARACHIDE  
PAS DE GOMME**

## TARIFS

	Lundi 5 mars	Mardi 6 mars	Mercredi 7 mars	Jeudi 8 mars	Vendredi 9 mars
<b>SORTIES</b>	ZÜKARI	ZOO de GRANBY	Bly et Cinéma	Super Glissades St-Jean-Matha	Sportira Cage
<b>Heure d'ouverture du SAP</b> au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine	7 h	7 h	7 h	7 h	7 h
<b>Heure d'embarquement</b>	9 h 30	9 h	9 h 20	9 h 20	9 h 25
<b>Heure de retour</b> (peut différer selon la circulation)	15 h 30	16 h 15	16 h 05	16 h 15	16 h
<b>Heure de fermeture du SAP</b> au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine	18 h	18 h	18 h	18 h	18 h
<b>Tarifs par sortie</b>	25 \$	25 \$	25 \$	30 \$	25 \$
<b>Tarifs service d'accueil prolongé (SAP)</b> (dès 7h et jusqu'à 18h au retour)	5 \$	5 \$	5 \$	5 \$	5 \$
<b>Forfaits 5 sorties</b> (sans service d'accueil prolongé)	UN RABAIS DE <b>20 \$</b> sera appliqué sur le total de votre facture lors de l'inscription en ligne.				
<b>Forfait 5 sorties ET service d'accueil prolongé</b>	UN RABAIS DE <b>20 \$</b> sera appliqué sur le total de votre facture lors de l'inscription en ligne.				

## ACTIVITÉS ET LOISIRS



**3 février**  
de 10h à 16h  
Parc Duncan-Campbell  
(1501, chemin Ozias-Leduc)

# PLAISIRS D'HIVER

**À NE PAS MANQUER**

- \* **ZUMBA** de 13h à 13h45  Cours donné par **JEAN HÉBERT**
- \* **BUBBLE FOOTBALL** sur la patinoire de 11h30 à 15h30

**ACTIVITÉS TOUTE LA JOURNÉE**

- \* **Maquillage** (à l'intérieur des chalets)
- \* **Tire sur neige**
- \* **Chocolat chaud**
- \* **Animation et jeux sur la patinoire**
- \* **Jeux gonflables**
- \* **Prix de présences et de participation**

\* Cantine offerte sur le site 




# La chasse aux cocos de Pâques

**Dimanche 1<sup>er</sup> avril**  
de 10h à 12h30

Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, 85, rue d'Oxford

**10h Chasse aux cocos** 

Avec nos invités spéciaux :

- le Duo les Culottés;
- Chasse de la Patpatrouille!

**10h30 à 12h30**

**Animation et ateliers**

Activités offertes :

- maquillage;
- tatouage temporaire;
- sculpteur de ballons;
- atelier de bricolage;
- atelier de cuisine;
- autres surprises\*!

\* Certaines surprises peuvent contenir des arachides

Appportez votre panier pour la chasse aux cocos!





Chasse de la Patpatrouille

## COURS DE TAM-TAM avril 2018

Des cours de groupe de tam-tam (djembé) seront offerts les lundis soirs et dimanches matins par l'organisme d'Otterburn Park 'Art et Musique pour tous'. En effet l'organisme offrira une session de cours printanière, en groupe, dès le dimanche 1<sup>er</sup> avril 2018. Trois niveaux seront offerts : débutant, initié et intermédiaire. Il est possible de louer un djembé auprès du professeur. Pour information : 450-775-5233 ou ericlaflaf@gmail.com.

Des cours sont offerts autant aux jeunes qu'aux adultes. Il est possible de louer un instrument directement sur place. Voici la liste des cours à venir à partir du 1<sup>er</sup> avril 2018 (endroit à déterminer) :

**Tam-Tam (djembé) débutant :** dimanche de 10 h à 11 h 15 et lundi de 18 h 45 à 20 h

**Tam-Tam intermédiaire 2 et 3 :** lundi et mardi soirs

**Tam-Tam retraité et aîné :** mercredi 14 h à 15 h

**Guitare débutant :** samedi 11 h

Cours à la session, essai d'un cours possible.

# DISCO Saint-Valentin

**Vendredi 9 février 19 h à 21 h**

Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, 85 d'Oxford  
Info : 450 536-0292

**6 à 12 ans**

**BILLET : 4 \$**

**PRIX DE PRÉSENCE**

**CANTINE SUR PLACE**




## PROGRAMMATION PRINTANIÈRE ET PROGRAMMATION ESTIVALE

Ne manquez pas le prochain Info-Loisir, qui se retrouvera dans l'Info Otterburn régulier du mois d'avril, afin de connaître la toute nouvelle programmation pour les activités printemps-été. Vous y retrouverez :

- l'offre des cours pour le printemps-été;

### NOUVEAUTÉ 2018

- la programmation complète du camp de jour;
- les mesures compensatoires pour l'offre d'activités aquatiques.

## ACTIVITÉS ET LOISIRS



**CLUB DE SOCCER DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU**

## INSCRIPTIONS 2018

Soccer récréatif et compétitif

**WWW.CSVR.CA** (inscriptions en ligne)

**@soccercsvr**

À partir de 4 ans!

**Samedi 27 janvier** - 10 h à 14 h  
**Vendredi 16 février** - 18 h 30 à 21 h  
**Samedi 17 février** - 10 h à 16 h  
**Samedi 24 mars** - 10 h à 16 h




## Bibliothèque RVCLC-MTV. Community Library

Visitez la bibliothèque communautaire pour une grande quantité de livres en anglais. Il y a aussi une petite collection des livres en français. Cette bibliothèque communautaire est gratuite pour les citoyens d'Otterburn Park et les autres villes dans la Vallée-du-Richelieu. Vous pouvez prendre 4 livres à la fois pour une période de 30 jours.

**HORAIRE :**  
Mercredi 18 h 30 à 20 h 30 ; samedi 10 h 30 - 12 h

**LIEU DES ACTIVITÉS :**  
le centre RVCLC à l'école Mountainview;  
444 rue Mountainview, Otterburn Park  
For information: [brian.peddar@rsb.qc.ca](mailto:brian.peddar@rsb.qc.ca)

## ADRENALINE BASKETBALL



The CLC LINK

Avec la collaboration de RVCLC

### Séances de Basketball Bilingues

Total de 8 samedis  
17 mars - 5 mai 2018  
Heure: 13h à 14h30

L'école primaire Mountainview  
444 Rue Mountainview, Otterburn Park, QC J3H 2K2  
Garçons & filles - 8 à 14 ans  
Prix: 100\$  
Ballon inclus pour les nouveaux arrivants

**Contact: Carolann Cloutier**  
[info@adrenalinebasketball.ca](mailto:info@adrenalinebasketball.ca)  
514.816.1764  
[www.adrenalinebasketball.ca](http://www.adrenalinebasketball.ca)

## Légion Royale canadienne

Les personnes intéressées peuvent se joindre aux activités hivernales de la Légion : le curling, les fléchettes (darts), le groupe des dames. En été la balle molle et le tournoi de golf. La Légion organise également des soirées de comédie, de jeu Trivia, des soirées casino et d'autres selon le calendrier. Chaque année au mois d'avril, nous tenons une journée de curling ouverte au public, pour faire une levée de fonds pour les enfants.

Nos grands événements de la fête du Canada le 1<sup>er</sup> juillet et du Jour du Souvenir, le 11 novembre, se tiennent à chaque année depuis l'ouverture de la Branche en 1945.

Toute personne intéressée à obtenir plus d'information au sujet de nos activités est invitée à venir faire un tour ou nous rejoindre au 450 467-0881

**La Branche 121 de la Légion Royale canadienne**  
318 rue Connaught à Otterburn Park, J3H 1J1

Pour consultez le calendrier des activités, visitez le : [www.ville.otterburnpark.qc.ca](http://www.ville.otterburnpark.qc.ca)

## Groupe de conversation français-anglais pour adultes

**Date :** chaque samedi sauf les jours fériés  
**Heure :** 13 h - 14 h 20

**Coût :** gratuit; contributions acceptées

Lieu des activités : Mountainview;  
444 rue Mountainview, Otterburn Park

**Pour plus de renseignements :**

[brian.peddar@rsb.qc.ca](mailto:brian.peddar@rsb.qc.ca)

Café, eau et biscuits seront servis.

**Bienvenue à tous!**



**4<sup>e</sup> édition**

## Salon des familles de la Vallée-du-Richelieu

**Date :** Dimanche le 18 mars de 9 h à 15 h  
**Prix :** 5 \$ par adulte, (gratuit pour les enfants)  
**École secondaire Ozias-Leduc, 25 Rue Jolliet, Mont-Saint-Hilaire, QC J3H 3N2**

<https://www.salondesfamilles.ca/>

Visité par plus de 2000 personnes l'an dernier, le Salon des Familles de la Vallée-du-Richelieu sera de retour en 2018 pour une quatrième année consécutive. Le Salon des Familles se donne pour mission de réunir les familles ayant des enfants âgés entre 0 et 12 ans pour leur permettre en une journée conviviale de découvrir toutes les richesses dont regorge la région. Les visiteurs auront accès aux salles d'exposition rassemblant plus d'une cinquantaine d'entreprises et organismes touchant la santé, l'éducation, les loisirs et la vie familiale. Le volet bazar familial, où il sera possible de faire de belles trouvailles d'articles usagés, est aussi de retour. Beaucoup de plaisir et de belles découvertes sont au programme !

Calendrier publications 2018  
**Info Otterburn Park**  
et **Info Loisirs**

	DATE DE TOMBÉE	DISTRIBUTION À VOS MAISONS
Info Otterburn février	19 janvier	Dans la semaine du 29 janvier
Info Otterburn et Info Loisirs avril	11 avril	Dans la semaine du 23 avril
Info Otterburn juin	23 Mai	Dans la semaine du 4 juin
Info Otterburn août	8 août	Dans la semaine du 20
Info Otterburn octobre	19 septembre	Dans la semaine du 1 <sup>er</sup> octobre
Info Otterburn et Info Loisirs novembre	31 octobre	Dans la semaine du 12 novembre

\* Si quelqu'un de votre entourage ne reçoit pas l'info Otterburn Park, invitez-le à communiquer avec la responsable du Service des communications : [stephaniejulien@ville.otterburnpark.qc.ca](mailto:stephaniejulien@ville.otterburnpark.qc.ca)

# VOS COMMERÇANTS OTTERBURNOIS

## Publiez votre publicité sur cette page !

**Nous souhaitons encourager nos commerçants locaux en collaborant avec eux pour perpétuer leur visibilité et ce, GRATUITEMENT!**

La Ville invite donc les commerçants otterburnois (seulement) à soumettre leur publicité qui se retrouvera ici, sur la présente page, pour la ou les parution(s) de l'Info Otterburn de leur choix.

**Pour plus de détails et pour réserver votre espace publicitaire, communiquez par courriel avec la responsable du Service des communications : [stephaniejulien@ville.otterburnpark.qc.ca](mailto:stephaniejulien@ville.otterburnpark.qc.ca)**

## INTERDICTION SACS DE PLASTIQUE

Depuis la campagne de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), visant à interdire les sacs en plastique à usage unique, plusieurs villes et municipalités se sont ralliées au mouvement, dont la Ville d'Otterburn Park.

À partir du 22 avril 2018, soit à l'occasion du Jour de la terre, les sacs conventionnels en plastique seront interdits dans tous les commerces de la Ville.

Cette décision, est foi d'un engagement à réduire notre empreinte sur l'environnement. Utilisez des sacs réutilisables et recyclables contribuera à améliorer nos pratiques et nos habitudes écoresponsables.



Pour consulter le Règlement adopté par la Ville et pour consultez l'avis public à cet effet, visitez le [www.ville.otterburnpark.qc.ca](http://www.ville.otterburnpark.qc.ca)

## RESTEZ BRANCHÉ SUR VOTRE VILLE

Visitez le [www.opark.ca](http://www.opark.ca)

Abonnez-vous à notre plateforme et restez à l'affût des dernières nouvelles d'Otterburn Park!



### NOS COORDONNÉES

Ville d'Otterburn Park

[www.ville.otterburnpark.qc.ca](http://www.ville.otterburnpark.qc.ca)  
Numéro principal : 450 536-0303

Courriel : [info@ville.otterburnpark.qc.ca](mailto:info@ville.otterburnpark.qc.ca)  
Télécopieur : 450 467-8260

### INFO OTTERBURN PARK

Publié 9 fois l'an  
par la Ville d'Otterburn Park  
Tirage : 3 400

Dépôt : ISSN 1201-8961  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

Rédaction / Traduction / Coordination : Services des communications  
Conception et mise en page : Anie Massey | Graphisme  
Impression : Litho Hebdo inc

LOGO FSC